

Digne-les-Bains, le 11 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 85 - desserte de Digne-les-Bains : les étapes du chantier d'aménagement à 45,9 M€ sont validées

Le comité des financeurs de l'aménagement de la desserte de Digne-les-Bains s'est réuni ce mardi 11 octobre 2022 sous la présidence de Marc CHAPPUIS, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, en présence de Jean-Charles BORGHINI, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur représentant Renaud MUSELIER, président, d'Éliane BARREILLE, présidente du Conseil départemental, et de Patricia GRANET, présidente de Provence-Alpes Agglomération, tous financeurs du projet.

À l'issue de cette réunion, les financeurs s'engagent à porter le financement de l'opération à hauteur d'un total de 45,9M€ dans le cadre du prochain Contrat de Plan État Région (2023-2027) soit **un engagement supplémentaire de 15,9 M€** au-delà des 30M€ inscrits au contrat de plan 2015-2022. Les financements de ces 15,9M€ sont répartis de la manière suivante : 40 % État, 40 % Région, 18 % Conseil départemental et 2 % Provence Alpes Agglomération (P2A). La participation des collectivités est désormais figée.

Les financeurs se sont accordés sur le phasage du projet et ils ont validé la poursuite des travaux, **dès 2023**, sur les trois sections suivantes :

- **finalisation du giratoire d'Aiglun** (réalisation des rétablissements pour les accès riverains, reprise de la route aux abords du giratoire et création d'une piste cyclable) ;
- **aménagement de la section entre la sortie de Mallemoisson et le giratoire d'Aiglun**, comprenant la réalisation d'un **nouveau giratoire au Chaffaut** ;
- la **création d'un créneau de dépassement** (en direction de Digne-les-Bains) au niveau de la Maison de Pays, et l'aménagement de la section entre les Duyes et l'entrée de Mallemoisson.

À partir de 2024, les travaux se poursuivront sur la section entre Malijai et les Duyes, puis sur la section avant l'arrivée à Digne-les-Bains à partir de 2025, cette dernière section nécessitant un travail technique complémentaire avec la SNCF et l'agglomération P2A.

Les cofinanceurs se réuniront à étape régulière afin de faire le bilan de la consommation des crédits engagés et pour examiner la faisabilité des travaux restant à réaliser avec les crédits disponibles.

Une prochaine réunion du comité de pilotage en juin 2023

Un prochain comité de pilotage, associant l'ensemble des communes concernées, sera proposé par le préfet des Alpes-de-Haute-Provence à la fin du premier semestre 2023 pour permettre à toutes les parties prenantes concernées par ce projet d'en suivre le déroulement au plus près.

En parallèle, l'ensemble des financeurs poursuit les études en vue d'améliorer les circulations cyclables entre Digne-les-Bains et Château Arnoux – Saint-Auban.

**Préfecture des
Alpes-de-Haute-Provence**

Service communication
Tél : 04 92 36 72 10
pref-communication@alpes-de-
haute-provence.gouv.fr

**Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Service de Presse
Tél : 04 91 57 51 64
servicedepresse@maregionsud.fr

**Conseil départemental des
Alpes-de-Haute-Provence**

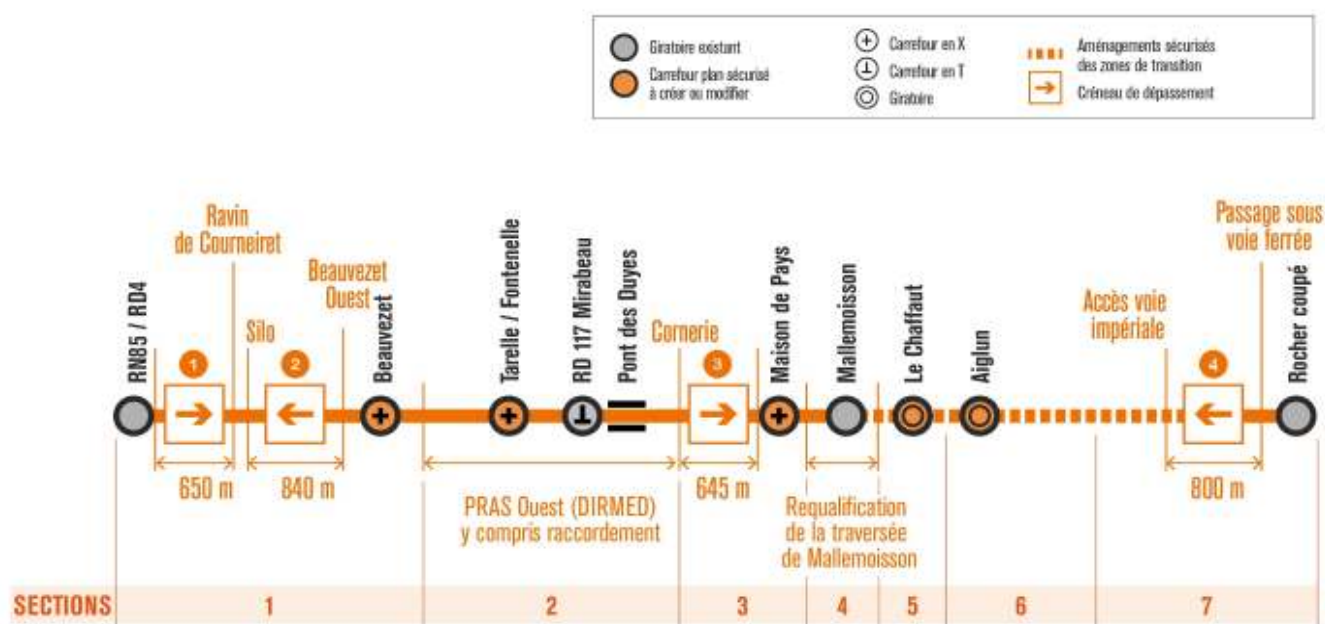
Service communication
Tél : 04 92 30 04 09

Provence Alpes Agglomération

Service communication
Tél : 04 92 32 05 05

ANNEXE

Plan et rappel du projet



L'aménagement de la desserte de Digne-les-Bains entre les communes de Malijai (carrefour RD4/RN85) et de Digne-les-Bains (entrée ouest, giratoire du Rocher coupé) contribue

- au désenclavement de la ville chef-lieu du département,
- au renforcement de la sécurité des usagers,
- à la fiabilisation des temps de parcours,
- à l'amélioration des conditions d'insertion et de mobilité des usagers des communes traversées,
- et à une meilleure prise en compte des modes doux sur l'ensemble de l'itinéraire.

Il se concrétise par

- l'aménagement de 5 carrefours,
- la requalification urbaine de la traversée de Maillemoisson,
- la création de 4 créniaux de dépassement,
- la reprise des arrêts de bus régionaux,
- la réalisation d'aménagements favorables à l'usage du vélo,
- et la modernisation de l'infrastructure d'un point de vue environnemental (assainissement et reprises d'ouvrages hydrauliques).

Après les aménagements de requalification urbaine de la traversée de Maillemoisson, terminés en septembre 2021, les travaux de création du giratoire de l'intersection de la RN 85 et de la RD 417 au niveau de la commune d'Aiglun se sont terminés en juillet 2022.

Préfecture des
Alpes-de-Haute-Provence

Service communication
Tél : 04 92 36 72 10
pref-communication@alpes-de-
haute-provence.gouv.fr

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service de Presse
Tél : 04 91 57 51 64
servicedepresse@maregionsud.fr

Conseil départemental des
Alpes-de-Haute-Provence

Service communication
Tél : 04 92 30 04 09

Provence Alpes Agglomération

Service communication
Tél : 04 92 32 05 05